



Rapport de stage de formation pluridisciplinaire

**« Pour une gouvernance intégrée de l'Océan
dans la région COMHAFAT ».**



**29 Juin – 03 Juillet 2026
Rabat (Maroc)**

I. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'Action Stratégique 2025-2027, le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT (Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique) a organisé une session régionale de formation pluridisciplinaire à Rabat, du 29 juin au 03 juillet 2026.

Axé sur le thème « Pour une gouvernance intégrée de l'Océan dans la région COMHAFAT », cette session de formation, destinée aux États membres francophones, a été conçue pour renforcer les capacités techniques, juridiques et managériales des cadres des administrations des pêches maritimes des États membres.

Une seconde session est programmée par le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT au cours du mois de novembre prochain, à Rabat (Maroc) pour les États membres anglophones, hispanophones et lusophones.

La région de l'Atlantique africain, qui regroupe 22 pays et s'étend sur près de 15 000 kilomètres de côtes, concentre des enjeux géostratégiques, économiques et environnementaux majeurs. Représentant plus de la moitié du PIB et du commerce du continent, cet espace maritime compte parmi les zones les plus poissonneuses au monde. Cependant, il fait face à d'importants défis interconnectés : le changement climatique et les pressions anthropiques notamment la surpêche, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), ainsi qu'une vulnérabilité accrue face aux risques naturels et climatiques.

Compte tenu de ces défis multiples et transfrontaliers, la durabilité des ressources halieutiques ne peut être garantie par des actions isolées. Elle requiert une coopération halieutique régionale renforcée, fondée sur une approche harmonisée de la gestion des ressources marines et de la gouvernance des océans.

Dans cette perspective, et afin de traduire ces orientations stratégiques en actions concrètes, le programme de formation a été structuré autour de modules complémentaires couvrant l'ensemble des enjeux contemporains du secteur halieutique. Alliant les fondements conceptuels de la gouvernance des océans aux exigences opérationnelles de la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), ce cursus intègre également les impératifs de la transition écologique, de la transformation numérique, de la sécurité et du sauvetage maritime ainsi que du développement de chaînes de valeur halieutiques inclusives et durables.

Le présent rapport synthétise les interventions et enseignements délivrés tout au long de cette formation pluridisciplinaire, structurée autour de modules complémentaires alliant approches théoriques, cadre juridique international et immersions pratiques.

II. Cérémonie d'Ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par des allocutions de haut niveau prononcées par **Monsieur Taoufik EL KTIRI, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT**, et **Monsieur Morlaye Soumah**, Secrétaire Général du Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime de la République de Guinée, **représentant le Président en exercice de la COMHAFAT**. Ils ont conjointement souligné la portée stratégique de cette session de formation en tant qu'initiative structurante au service du renforcement de la gouvernance maritime régionale.

Ils ont également mis en lumière la nécessité de consolider les partenariats institutionnels et de renforcer les mécanismes de coordination afin d'accompagner les États membres dans la mise en œuvre de politiques maritimes intégrées, inclusives et résilientes, en cohérence avec les engagements internationaux en matière de gouvernance océanique et de développement durable.

Dans son allocution d'ouverture, **Monsieur Taoufik EL KTIRI** a souhaité une chaleureuse bienvenue à l'ensemble des participants et a exprimé sa profonde reconnaissance pour leur présence, ainsi qu'envers les différents experts et intervenants.

Il a adressé ses sincères remerciements aux autorités du Royaume du Maroc, en particulier au Secrétariat d'État chargé de la Pêche maritime, pour leur appui constant, leur engagement soutenu et leur précieuse contribution à l'organisation des activités de la COMHAFAT.

Il a également exprimé sa haute appréciation à la Présidence en exercice de la COMHAFAT, ainsi qu'au Gouvernement du Japon, à travers l'OFCF, partenaire historique et stratégique de la Conférence, pour son soutien constant aux actions de renforcement des capacités des États membres. Il a souligné que ce partenariat exemplaire contribue de manière significative à la promotion d'une gouvernance bleue intégrée, au renforcement de la coopération régionale, ainsi qu'à la conservation et à l'utilisation durable des ressources marines vivantes.

En conclusion, il a invité les participants à prendre une part active aux travaux, à favoriser des échanges constructifs et à tirer pleinement parti de cette opportunité au service du renforcement de la coopération régionale et de la gouvernance océanique.

Dans son allocution, **Monsieur Morlaye Soumah** a salué l'organisation de cette session de formation et a remercié le Royaume du Maroc, le Secrétariat exécutif de la COMHAFAT ainsi que les partenaires pour leur engagement en faveur de sa réussite.

Il a souligné que cette initiative s'inscrit dans les efforts visant à renforcer les capacités des États membres face aux défis de la gouvernance des océans, notamment en matière de gestion durable des ressources marines, de lutte contre la pêche INN et d'adaptation aux effets du changement climatique.

Enfin, il a insisté sur l'importance de la coopération régionale et du renforcement des compétences pour promouvoir une économie bleue durable et une gouvernance intégrée de l'océan.

À la suite des allocutions d'ouverture, les rapporteurs de la session ont été désignés avant la traditionnelle prise de la photo de famille, permettant ainsi au programme de formation de se poursuivre normalement.

III. Déroulement de la session de formation

La session a réuni des cadres et des délégations administratives venus de plusieurs pays membres de la région, notamment :

- Le Sénégal (2)
- La Mauritanie (2)
- La Côte d'Ivoire (2)
- La Guinée (2)
- Le Bénin (2)
- Le Togo (2)

Il est à signaler que les représentants du Congo Brazzaville, du Cameroun, du Gabon et de la RDC n'ont pas pu participer à cette session en raison de l'annulation des vols à partir de leurs capitales respectives vers Casablanca (Maroc).

Modules de la formation

- **Module I** : Gouvernance de l'Océan & utilisation durable des ressources marines vivantes
- **Module II** : La lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée dans le cadre de l'accord des mesures du ressort de l'Etat du port (AMREP) de la FAO
- **Module III** : Immersion pratique et visite de terrain
- **Module IV** : Recherche scientifique, adaptation et modernisation du système halieutique : Résilience climatique, transition énergétique et transformation numérique
- **Module V** : Économie bleue durable et inclusive & chaînes de valeur halieutique

Intervenants

Les travaux ont réuni un ensemble diversifié d'intervenants de haut niveau, comprenant :

- Des professeurs universitaires
- Secrétariat permanent du Processus des États africains riverains de l'Atlantique
- Un expert de la FAO
- Des consultants et experts internationaux

- INFOPÊCHE
- Centre Spécialisé de Valorisation et de Technologie des Produits de la Mer, et de l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) d'Agadir.
- Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT

Cette pluralité d'expertises a permis d'enrichir les échanges, de croiser les perspectives scientifiques, techniques, juridiques et opérationnelles, et de renforcer la qualité des débats autour des enjeux liés à la gouvernance océanique et à l'utilisation durable des ressources marines vivantes.

IV. Synthèse des présentations des intervenants par session

➤ JOUR 1 : LUNDI 29 JUIN 2026

MODULE I : GOUVERNANCE DE L'OCEAN & UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES MARINES VIVANTES

- **Session 1 : Gouvernance de l'Océan et instruments internationaux de gestion et de conservation**

Présentation 1 : La gouvernance de l'Océan et des pêches : Droit de la mer (CNUDM ou Convention de Montego Bay ; Accords UNFSA ; Convention OIT- C188, Accord du Cap de l'OMI, ODD 14

M. Naji LAAMRICH (Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT) a posé les fondements du droit de la mer en articulant les grands cadres internationaux : la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM / Montego Bay), l'Accord sur les stocks de poissons des Nations Unies (UNFSA), la Convention C188 de l'OIT sur le travail dans la pêche, l'Accord du Cap de l'OMI ainsi que l'Objectif de Développement Durable 14 (ODD 14) dédié à la vie aquatique. Il a mis en lumière la division des espaces maritimes (eaux intérieures, mer territoriale, ZEE et haute mer) ainsi que l'évolution progressive des droits de souveraineté et des compétences de l'État côtier.

Présentation 2 : Vers la mise en œuvre de l'Accord BBNJ Composantes clés, obligations et droits

M. Nabil ANOUARI (Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime, Maroc) s'est concentré sur la mise en œuvre de l'Accord BBNJ (Biodiversité au-delà des juridictions nationales), entré en vigueur le 17 janvier 2026. L'intervenant a détaillé l'évolution chronologique du processus et a décortiqué les quatre piliers opérationnels du traité :

les ressources génétiques marines (RGM) et le partage des avantages, les outils de gestion par zone incluant les aires marines protégées (AMP), les évaluations des impacts sur l'environnement (EIE) et le transfert de technologies marines (RC-TTM).

Présentation 3 : La responsabilité juridique de l'État en matière de pêche maritime :

Prof. Miloud LOUKILI (Professeur de Droit International) a traité de la responsabilité juridique de l'État en matière de pêche maritime, en analysant de manière comparative les compétences et les obligations spécifiques de l'État du pavillon, de l'État côtier et de l'État du port. **L'État du pavillon contrôle le NAVIRE :** Il l'immatricule, l'autorise à pêcher et sanctionne en cas d'infraction, peu importe où il se trouve. **L'État côtier contrôle la ZONE :** Il gère et protège les ressources de ses eaux (ZEE). IL a le droit d'inspecter et d'interpeller les navires fraudeurs qui entrent chez lui. **L'État du port contrôle les Navires étrangers :** Il inspecte les captures lors de l'escale. S'il y a infraction ou fraude, il interdit le débarquement bloquant ainsi la vente du poisson et prendre les mesures qui s'imposent.

En somme : La lutte contre la pêche illégale repose sur ce réseau : le Pavillon veille au respect de la loi, le Côtier surveille la ressource, et le Port surveille la conformité des navires étrangers.

Discussions de la session 1 : Les participants ont souligné que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), véritable « Constitution des océans », demeure le socle juridique de référence sur lequel s'appuient les actions du COMHAFAT. La discussion a mis en relief l'importance de sa structuration par zones maritimes, complétée aujourd'hui par l'Accord BBNJ pour encadrer l'exploration et l'exploitation de la Zone sous l'égide de l'Autorité internationale des fonds marins. Les débats ont particulièrement insisté sur la nécessité d'une coopération renforcée et tripartite entre l'État côtier, l'État du pavillon et l'État du port pour lutter efficacement contre la pêche INN et protéger durablement les écosystèmes marins.

- **Session 2 : Coopération Sud-Sud pour une gouvernance intégrée de l'Océan**

Présentation 1 : Quelle gouvernance pour faire face aux risques naturels de la façade atlantique africaine ?

Prof. Naima HAMOUMI (Experte en géosciences marines, terrestres et de l'environnement) a présenté une analyse des risques naturels de la façade atlantique africaine, elle a exposé la grande diversité climatique et écosystémique de la région. Elle a alerté sur les vulnérabilités de la zone face aux menaces anthropiques (littoralisation, déforestation, pollution) et aux risques géologiques ou climatiques majeurs tels que la submersion marine, la réactivation des volcans de boue, les séismes et les tsunamis.

Présentation 2 : Processus des États Africains Atlantiques (PEAA)

Dr Tarik IZIRAREN (Secrétaire permanent du PEAA, Ministère chargé des Affaires Étrangères, Maroc) a présenté le Processus des États Africains Atlantiques (PEAA), un cadre de coopération flexible regroupant 23 pays et a exposé la vision et le leadership de cette initiative structurée autour de trois piliers inter-reliés : le dialogue politique et de sécurité, l'économie bleue et la connectivité maritime, ainsi que le développement durable et l'environnement.

Présentation 3 : La coopération halieutique régionale, rôle des ORGP et ORP, Cas de la COMHAFAT:

Mr Sadiki Mohamed (Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT) a rappelé que la nature transfrontalière des ressources marines, la mobilité des flottes de pêche, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), ainsi que les effets du changement climatique et la conservation de la biodiversité rendent indispensable une coopération régionale et internationale renforcée. La présentation a mis en évidence la complémentarité entre les ORP, qui constituent des cadres de concertation et de coordination entre les États, et les ORGP, investies de pouvoirs de gestion des pêcheries à travers l'adoption de mesures de conservation et de gestion. En tant qu'Organisation intergouvernementale africaine de pêche, la COMHAFAT agit dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud. Il a situé la COMHAFAT au sein de l'architecture multi-niveaux globale, africaine, et régionale en tant que plateforme stratégique horizontale essentielle pour renforcer la gouvernance intégrée de l'Océan.

A cet effet la COMHAFAT favorise la concertation entre ses États membres, la préparation et l'harmonisation de leurs positions au sein des instances internationales de décision sur la pêche, la promotion de l'adhésion et la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux et régionaux pertinents, le renforcement des capacités des administrations des pêches et la promotion de l'utilisation durable des ressources marines vivantes dans sa Région et au-delà.

Discussions de la session 2 : Les participants ont insisté sur l'urgence d'une action collective face aux risques géo climatiques et anthropiques de l'espace atlantique. Ils ont salué le cadre stratégique du PEAA pour porter les défis de la sécurité et de l'économie bleue. Enfin, les délégations ont réaffirmé le rôle crucial des organisations régionales (ORP) et de gestion (ORGP) des pêches. **Les participants souhaitent que la COMHAFAT soit renforcée pour qu'elle continue à agir en tant que plateforme intergouvernementale horizontale indispensable pour harmoniser les politiques halieutiques pour une utilisation durable des ressources marines vivantes, défendre des positions africaines communes et contribuer à la mise en œuvre des décisions internationales.**

➤ **JOUR 2 : MARDI 30 JUIN 2026**

MODULE II : LA LUTTE CONTRE LA PECHE ILLEGALE, NON DECLAREE ET NON REGLEMENTEE DANS LE CADRE DE L'ACCORD DES MESURES DU RESSORT DE L'ETAT DU PORT (AMREP) DE LA FAO

- **Session 3 & Session 4 : Principes fondamentaux, opérationnels et outils d'appui de l'AMREP**

Présentation 1 : Global Record ; Échange électronique d'informations, Global Information Exchange System (**GIES**) ; **Port-Lex** ; Systèmes électroniques et digitalisation des inspections ; Utilisation intégrée des outils ; Recherche et vérification d'informations et Échanges sécurisés entre administrations

M. Joao Batista NEVES (Expert FAO-PSMA-SCS) : À travers deux sessions denses, il a abordé la portée de l'accord AMREP (PSMA) entré en vigueur en 2016 pour bloquer l'accès au marché mondial des produits de la pêche INN. Il a détaillé les procédures opérationnelles (demande d'entrée au port, autorisations, conduite et digitalisation des inspections, post-inspection, échange d'informations avec l'État du pavillon) et a

présenté les outils technologiques de la FAO indispensables à sa mise en œuvre, notamment le *Global Record*, Fichier mondial des navires, Fonds d'assistance, Programme mondial de développement des capacités, Portail de développement des capacités contre la pêche INN, le système *GIES (Global Information Exchange System)* et *Port-Lex*.

Discussion Sessions 3 et 4.

Les débats ont réaffirmé l'importance capitale de l'accord AMREP (PSMA) comme levier de blocage des produits de la pêche INN sur les marchés internationaux. Les participants ont insisté sur la nécessité de maîtriser l'ensemble de la chaîne opérationnelle, soulignant que l'efficacité des contrôles dépend d'une digitalisation réussie des inspections et d'un partage rigoureux des données avec l'État du pavillon. L'accent a finalement été mis sur l'adoption des outils numériques de la FAO (*Global Record*, *GIES*), jugés incontournables pour standardiser et renforcer la sécurité des opérations portuaires.

- **Session 5 : Configuration des systèmes SCS et Technologies modernes de surveillance**

Présentation 1 : Composantes du système SCS, Organisation institutionnelle des systèmes SCS ; Centres nationaux de surveillance ; Collecte et gestion des informations halieutiques ; Rôle des différents services impliqués et Coordination interinstitutionnelle ; Contrôle intégré et Méthodologie d'analyse de risque

M. Abdellatif HMIDANE (Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime, Maroc) a exposé les aspects institutionnels et techniques du Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS/MCS). La présentation a mis l'accent sur l'organisation des centres nationaux de surveillance, la collecte des informations halieutiques, la coordination interinstitutionnelle pour un contrôle intégré et le déploiement de méthodologies d'analyse de risque pour optimiser les inspections.

Discussion session 5 : Les débats ont souligné l'intérêt stratégique de la méthodologie d'analyse de risque présentée par M. HMIDANE, les participants s'accordant à dire que le ciblage intelligent des contrôles, basé sur des données fiables, constitue le moyen le plus optimal pour maximiser les ressources humaines et techniques limitées des administrations halieutiques de la région.

➤ **JOUR 3 : MERCREDI 01 JUILLET 2026**

MODULE III : IMMERSION PRATIQUE ET VISITE DE TERRAIN À LARACHE

Présentation et Visite de l'ITPM de Larache mots d'ouverture :

Le Directeur de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes (ITPM) a souhaité la bienvenue aux participants, exprimant son plaisir de retrouver des connaissances, suivi de l'allocution du Secrétaire Général (SG) et de la présentation des participants.

Synthèse de la présentation de l'Institut :

Approche territoriale et partenariale : L'institut applique une approche par région pour sa zone d'action. Il s'appuie sur un conseil de profession impliquant les industriels et les acteurs du secteur pour orienter les offres de formation selon les besoins réels en compétences.

Offre et accessibilité : L'ITPM dispose de deux annexes pour se rapprocher directement des marins-pêcheurs. Il assure également l'accompagnement en formation professionnelle (sécurité, ramendage des filets) et la formation de courte durée aux métiers pour soutenir les couches vulnérables, notamment la formation des femmes mareyeuses.

Inclusion sociale : Déploiement d'un plan performant de réinsertion des anciens marins détenus, affichant un taux de **réinsertion de 94 %**.

Visite des locaux d'ITPM :

Les participants ont visité la diversité des infrastructures techniques : les salles de simulateurs (navigation, machine, instruments), la médiathèque (équipée de manuels d'alphabétisation fonctionnelle pour hommes et femmes) ainsi que le bâtiment de travaux pratiques (local moteurs, maintenance, machines auxiliaires, tournage et soudage).

Les infrastructures dédiées à la sécurité (salle sécurité, premiers secours, bassin d'exercice les exercices de sauvetage et l'organisation des blocs d'internat (séparés pour garçons et filles) représentent de grands atouts pour la formation.

Discussion visite ITPM : Les participants ont vivement apprécié l'impact social de l'ITPM à travers ses actions ciblées sur le genre et l'inclusion. Ils ont salué la stratégie de proximité qui permet d'offrir aux couches vulnérables et particulièrement aux femmes mareyeuses, des formations courtes et adaptées en sécurité et en ramandage au plus près des marins-pêcheurs. Enfin, les participants ont exprimé une grande

admiration face au plan de réinsertion des anciens marins détenus qui, avec un taux de réussite exceptionnel de 94 %, démontre que la formation maritime constitue un puissant levier de seconde chance et de cohésion sociale

Les discussions ont validé l'intérêt stratégique de faciliter l'accès à ces cursus aux ressortissants des pays de la façade atlantique africaine afin d'harmoniser les compétences techniques régionales.

Recommandation formulée : Nécessité d'anticiper et de planifier la relève des formateurs de l'institut.

Présentation du Délégué de la Pêche Maritime et Visite du Port

Synthèse de la présentation :

Indicateurs et Modernisation : État de la flotte active et non active, de la production et des industries. Les projets phares incluent la géolocalisation des barques la généralisation du système de surveillance des navires (VMS) et la modernisation de la flotte artisanale grâce à des canots en polyester.

Aménagement et repos biologiques : Neuf pêcheries sont réglementées, couvrant environ 90 % des espèces exploitées avec des périodes de fermeture clés.

Focus commercial et industriel : Présentation de la pêche en Madrague et de l'organisation des services de la délégation (Gens de mer, Sécurité maritime, Pêche maritime et Industries).

Points clés issus des discussions : Visite du Port et de l'Office National des Pêches (ONP) :

Transformation numérique et traçabilité à la Halle ONP : L'équipe de la halle de commercialisation a détaillé le circuit des produits. Les participants ont salué l'efficacité de l'application ERMES (digitalisation des ventes) et la rigueur du ticket de déclaration codifié, indispensable pour admettre les captures dans la halle au poisson.

Sécurisation financière des transactions : Les discussions ont mis en avant le système de la plateforme qui bloque automatiquement tout achat si le mareyeur ne dispose pas d'une caution suffisante dans sa bourse.

➤ **JOUR 4 : JEUDI 02 JUILLET 2026**

**MODULE IV : RECHERCHE SCIENTIFIQUE, ADAPTATION ET MODERNISATION
DU SYSTÈME HALIEUTIQUE : RÉSILIENCE CLIMATIQUE, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**

Session 6 : Recherche scientifique pour une utilisation durable des ressources marines vivantes

Intervenant : Dr Abdelmalek FARAJ (Consultant international)

En introduction Dr FARAJ expose ce qui suit :

« Gérer sans données, c'est gérer à l'aveugle ».

« Investir dans la science n'est pas une dépense, c'est un placement dont les bénéfices dépassent le coût en une douzaine d'années seulement ».

La pêche est présentée comme un **actif économique et social majeur en Afrique** : Environ 200 millions de personnes dépendent du poisson pour leurs protéines (soit plus de 30 % de la population africaine). Le secteur génère plus de 12 millions d'emplois directs (forte présence des femmes) et représente environ 1,3 % du PIB africain.

Pour éviter la spirale de la surexploitation (prélever le capital plutôt que les intérêts), le système doit évoluer vers une approche intégrée et digitalisée : Le socle minimal : Assurer le suivi des captures, de l'effort de pêche (CPUE) et de la biologie (tailles, âges).

L'approche écosystémique et climatique : Élargir le regard vers l'océanographie (upwellings, température) pour contextualiser la variabilité des stocks.

Discussion session 6 : En écho à l'exposé du Dr FARAJ, les participants ont validé l'urgence d'investir dans la science et la digitalisation pour guider la gestion d'un secteur qui fait vivre 12 millions d'Africains et nourrit 30 % de la population. Pour rompre avec la surexploitation, la discussion est axée sur deux solutions régionales : l'implémentation de la « pêche sentinelle », c'est faire du pêcheur et des mareyeuses des partenaires techniques et scientifiques au quotidien par *e-logbooks* et la mutualisation des campagnes océanographiques via des navires africains.

Session 7 : Transformation numérique du secteur de la pêche

Intervenant : M. Zoubair ALIMOUCH (Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime, Maroc) a montré l'évolution technologique et ses défis. L'intervention a retracé le passage de la pêche artisanale (force humaine, repérage visuel) à l'ère d'intégration des capteurs thermiques/bathymétriques en temps réel, de l'IA (algorithmes de tri, modèles prédictifs) articulée autour de la formule : « *Capter mieux plutôt que capturer plus* ». Il a expliqué l'architecture du système d'information intégré.

Discussion session 7 : Les participants ont validé la vision du « *Capter mieux plutôt que capturer plus* » via l'IA et les capteurs, tout en soulevant les contraintes majeures de **connectivité** en mer et d'**autonomie énergétique** sur les barques artisanales. Pour y remédier, ils préconisent des technologies sobres, dotées de batteries résilientes et fonctionnant en mode déconnecté avec synchronisation à l'atterrissage.

Session 8 : Chaînes de valeur, marchés et sécurité alimentaire

Valorisation durable des produits de la pêche et de l'aquaculture

Intervenante : Dr Meriem KHARROUBI (Directrice de recherche et Directrice du CSVTPM de l'INRH, Agadir, Maroc) a exposé les réponses scientifiques apportées par le Centre Spécialisé de Valorisation et de Technologie des Produits de la Mer (CSVTPM) face aux défis de l'approvisionnement et de la durabilité :

Enjeux stratégiques : Maximiser la valeur ajoutée (enjeux économiques), développer l'économie circulaire industrielle en réduisant le gaspillage (enjeux environnementaux) et adopter des technologies éco-efficientes (enjeux technologiques). L'objectif résumé est : « *Valoriser plus, pêcher moins* ».

Transition alimentaire et innovations : Promotion des produits traditionnels modernisés (moules séchées riches en oméga 3 des coopératives d'Agadir, poulpe fumé, sardine fumée à l'huile d'olive) et élaboration d'un référentiel national des espèces (ETPQ : Espèce, Taille, Présentation, Qualité).

Discussion session 7 : Les participants ont plébiscité la vision « *Valoriser plus, pêcher moins* », en mettant particulièrement en exergue la **valorisation des coproduits de la pêche** comme levier d'économie circulaire pour éliminer le gaspillage industriel. Ils ont souligné que la transformation des résidus en produits à forte valeur ajoutée, combinée à la modernisation des produits traditionnels et à

l'adoption de la référentielle qualité ETPQ, permet de maximiser la rentabilité de chaque capture sans accentuer la pression sur les ressources halieutiques.

Exigences d'accès aux marchés internationaux : Cas de l'Union Européenne

Intervenant : Dr. Atse CASIMIR ERIC AKFFOU (INFOPÊCHE - En ligne)

Il a décrypté les mécanismes d'accès au marché de l'UE, fort de ses 450 millions de consommateurs. L'accès repose surtout sur les Agréments Sanitaires : Inscription obligatoire du pays exportateur sur la liste des pays tiers autorisés (procédure de la DG Santé de la Commission européenne). Les entreprises doivent appliquer le système HACCP et respecter les règlements européens (CE) n° 178/2002, 852/2004, 853/2004 et 854/2004. Un certificat sanitaire officiel est requis pour chaque lot. En résumé, réussir sur le marché européen exige d'apporter trois preuves fondamentales : **sécurité, légalité et traçabilité.**

Les participants ont souligné que le marché africain possède un énorme potentiel. Pour dépasser les blocages et les difficultés du marché international, les pays africains doivent d'abord développer des produits qui répondent directement aux besoins et aux exigences de leurs propres populations.

➤ **JOUR 5 : VENDREDI 03 JUILLET 2026**

MODULE V : ÉCONOMIE BLEUE DURABLE ET INCLUSIVE & CHAÎNES DE VALEUR HALIEUTIQUE

Session 9 : Pêche artisanale et développement socioéconomique des communautés locales Pêche artisanale et Promotion socio-professionnelle des gens de mer

Intervenant : M. Abdellah EL ASRI (*Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime, Maroc*)

Il s'est concentrée sur le renforcement du capital humain au sein de la pêche artisanale, un segment vital pour l'économie littorale. M. EL ASRI a mis en avant les politiques de couverture sociale, les programmes de formation continue et la mise à niveau des compétences des marins-pêcheurs. En s'appuyant sur l'expérience marocaine, l'exposé a démontré comment l'amélioration des conditions de travail, la sécurité en mer et l'organisation des professionnels en coopératives constituent des leviers indispensables pour sortir les gens de mer de la précarité et garantir un développement local durable.

Stratégie de développement et organisation de la gestion de la pêche artisanale dans la région COMHAFAT-Intervenant : M. Lahoussine EL BOUDRARI (*Expert Consultant Africa-mar*)

Il a dressé une feuille de route pour moderniser la pêche artisanale et mieux l'organiser dans l'espace COMHAFAT. M. EL BOUDRARI a présenté des stratégies concrètes pour restructurer le secteur, notamment en améliorant la gestion des débarquements, en renforçant le rôle des organisations professionnelles et en facilitant l'accès des artisans aux marchés. L'objectif principal de son exposé était de montrer comment transformer cette activité traditionnelle en un secteur structuré, mieux encadré et capable de générer plus de richesses tout en préservant les ressources marines locales.

Session 10 : Sécurité et sauvetage maritime

Sécurité des navires de pêche (M. Mohamed MERZAGUI, Expert international) :

Son exposé axé sur la prévention des risques à bord, insistant sur la conformité technique des navires, les inspections régulières des équipements et la formation des équipages pour réduire les accidents en mer.

Recherche et Sauvetage des vies humaines en mer (Cdt Driss TAZI, Secrétariat Exécutif) : Une présentation sur l'urgence de renforcer la coopération régionale et la coordination des centres de secours (SAR) sur la façade atlantique africaine afin de garantir des interventions rapides et efficaces en cas de détresse.

En conclusion, la durabilité de la pêche artisanale exige une double approche : d'une part, la consolidation des compétences et des acquis sociaux liés à la sécurité en mer ; d'autre part, la modernisation de la flotte pour maximiser l'efficacité des dispositifs de sauvetage et de protection des marins pêcheurs.

Discussion session 10 : Les participants ont exprimé le souhait d'intégrer pleinement **l'éducation à la sécurité, à la formation et au sauvetage maritime** dans les futurs programmes d'action de la région COMHAFAT. Ils ont particulièrement insisté sur l'urgence de concrétiser **la mutualisation des moyens de sauvetage** entre les États membres, afin de coordonner efficacement les interventions et de garantir une assistance rapide et optimale aux gens de mer en situation de détresse.

Session 11 : L'émergence d'une économie bleue durable et inclusive régionale

- **COMHAFAT** : Espace de coopération régionale pour une économie bleue durable et inclusive par le **Cdt Driss TAZI** (Secrétariat de la COMHAFAT)

La présentation du Commandant Driss TAZI met en lumière l'urgence d'une **gouvernance intégrée de l'Océan** en Afrique, où l'économie bleue — représentant un potentiel mondial de **2 500 milliards de dollars** — est menacée par la surpêche, la pollution et la pêche INN.

Pour y faire face, la **COMHAFAT** s'impose comme le levier d'une coopération Sud-Sud dynamique, structurée autour de réseaux spécialisés, entre autres, en recherche (RAFISMER), formation maritime (REFMA) et inclusion (RAFEP). À travers ses axes stratégiques, l'organisation ambitionne d'harmoniser les politiques halieutiques, de renforcer la surveillance maritime, de protéger l'environnement et d'intégrer les pays sans littoral, conciliant ainsi durablement croissance économique et sécurité alimentaire pour les 200 millions d'Africains qui dépendent de l'océan.

V. EVALUATION GLOBALE ET RECOMMANDATIONS DE LA FORMATION

Dans le cadre de l'évaluation du niveau de satisfaction des participants, un questionnaire d'appréciation post-formation (présenté en annexe) a été administré à l'ensemble des bénéficiaires à l'issue de la session.

Cet instrument d'évaluation visait à recueillir les perceptions immédiates des participants (évaluation à chaud) concernant la pertinence scientifique et technique de la formation, la qualité de son organisation et de son dispositif pédagogique, les acquis en matière de connaissances et de compétences, les perspectives de transfert et d'application des apprentissages dans les États membres de la COMHAFAT, ainsi que les recommandations susceptibles d'améliorer les futures éditions.

Le questionnaire a été structuré autour des huit axes d'évaluation suivants :

- 1. Informations générales relatives au participant**
- 2. Appréciation générale de la formation**
- 3. Qualité pédagogique et modalités d'animation**
- 4. Utilité de la formation et perspectives d'application professionnelle**
- 5. Organisation logistique et conditions matérielles**
- 6. Évaluation de la visite de terrain**
- 7. Appréciation globale de la formation et de la visite technique**
- 8. Questions ouvertes et recommandations**

L'analyse des réponses recueillies met en évidence un niveau de satisfaction global particulièrement élevé, les appréciations se situant majoritairement entre les niveaux « satisfait » et « et très satisfait ».

Les résultats traduisent une perception très favorable de la pertinence des thématiques abordées, de la qualité scientifique et technique des interventions, de la cohérence de l'architecture pédagogique du programme ainsi que de la richesse des échanges entre les participants et les intervenants.

Les répondants considèrent que cette action de renforcement des capacités a contribué de manière significative à l'amélioration de leurs connaissances et à l'approfondissement de leurs compétences dans les domaines de la gouvernance intégrée de l'océan, de la gestion durable des ressources marines et de la coopération régionale en matière de gouvernance maritime. Par ailleurs, la visite de terrain organisée à Larache a été largement saluée pour sa valeur ajoutée pédagogique, en

permettant d'illustrer concrètement les concepts développés lors des sessions théoriques et de favoriser une meilleure appropriation des approches présentées.

Dans son ensemble, la formation est évaluée comme une initiative de grande qualité, répondant aux attentes des participants et contribuant efficacement au renforcement des capacités institutionnelles et techniques des États membres de la COMHAFAT. Les résultats de cette évaluation témoignent également de la pertinence de poursuivre et de consolider ce type d'actions de formation, en tant que levier stratégique pour le développement des compétences, le partage des bonnes pratiques et le renforcement de la coopération régionale dans le domaine de la gouvernance durable des espaces maritimes.

- **EVALUATION GLOBALE**

Un succès institutionnel et stratégique : La formation a mobilisé de fortes délégations de cadres des États membres pour bâtir une vision commune de la gouvernance intégrée de l'océan.

Une excellence des contenus pédagogiques : L'articulation des modules (droit de la mer, CNUDM, BBNJ) et des outils technologiques (AMREP, GIES) a offert une mise à niveau juridique et technique de très haut niveau.

Une expertise scientifique et industrielle de pointe : Les interventions ont fourni des clés pour appliquer la formule « Valoriser plus, pêcher moins », axée sur l'économie circulaire et les normes des marchés internationaux.

Un renforcement de la solidarité régionale : En intégrant la sécurité des marins, la recherche partagée et les pays sans littoral, la session a jeté les bases d'une gestion unie de l'économie bleue.

Une prise de conscience géo-climatique majeure : La session a sensibilisé les participants aux risques environnementaux et anthropiques de la façade atlantique, poussant à une action collective urgente.

Une immersion pratique particulièrement réussie : La visite à Larache a permis d'observer concrètement des modèles d'inclusion sociale, de traçabilité et de digitalisation des marchés via l'application ERMES.

Une valorisation concrète de l'inclusion et du genre : Le modèle des formations courtes pour les femmes mareyeuses et les publics vulnérables à Larache a prouvé que le secteur maritime est un vrai levier d'équité sociale.

Un consensus fort sur la transition numérique : Les débats ont validé l'importance d'adopter des technologies de surveillance sobres et adaptées aux pirogues artisanales (capteurs résilients, e-logbooks).

Une vision d'avenir pour la recherche scientifique : La formation a ancré l'idée que l'investissement dans la science et la mutualisation des navires océanographiques africains sont indispensables pour stopper la surexploitation.

- **RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES POUR LES FUTURES SESSIONS DE FORMATION**

1. Modalités d'organisation la formation

- **Augmenter la durée** de la formation pour disposer de plus de temps.
- **Réduire le nombre de sessions** par jour pour mieux assimiler les modules dispensés
- **Préférer la pratique** : utiliser la méthode interactive, les travaux de groupe et les études de cas.
- **Mobiliser des intervenants** issus de différents pays de la COMHAFAT.

2. Développement nouveaux modules techniques et thématiques

- **Introduire des modules** spécifiques sur la pêche en haute mer.
- **Enseigner la méthodologie** d'élaboration des plans d'aménagement des pêcheries.

3. Données et Statistiques

- **Améliorer la collecte des données dans tous les pays membres.**
- **Créer un système de gestion des statistiques dédié à la pêche artisanale.**

4. Harmonisation régionale des politiques

- **Harmoniser les règles** et conditions d'accès aux ressources dans la région.
- **Organiser des sessions** pour unifier les réglementations de contrôle.

Annexe I : Programme de la session régionale de formation 2026

Jour 1 : Lundi 29 juin 2026

Module I : Gouvernance de l'Océan & utilisation durable des ressources marines vivantes

Heure	Session	Thème	Intervenant
09h30 - 10h00	Ouverture de la session de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Mot d'ouverture - Présentation du Programme - Présentation des participants - Désignation du coordonnateur et des rapporteurs - Photo de groupe 	COMHAFAT
10h00 - 13h00	<p>Session 1 :</p> <p>Gouvernance de l'Océan et instruments internationaux de gestion et de conservation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La gouvernance de l'Océan et des pêches : Droit de la mer (CNUDM ou Convention de Montego Bay ; Accords UNFSA ; Convention OIT- C188, Accord du Cap de l'OMI, ODD 14 - L'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ) - La responsabilité juridique de l'État en matière de pêche maritime : L'État du pavillon ; l'État côtier ; l'État du port. 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Naji LAAMRICH (Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT) 10h-11h - M. Nabil ANOUARI (Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Maroc) 11h-12h - Prof. Miloud LOUKILI (Professeur de Droit International) 12h-13h
Discussions			
13h00 - 14h00	Pause déjeuner		
14h00 - 17h00	<p>Session 2 :</p> <p>Coopération Sud-Sud pour une gouvernance intégrée de l'Océan</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle gouvernance pour faire face aux risques naturels de la façade atlantique africaine - Processus des États Africains Atlantiques (PEAA) - La coopération halieutique régionale, rôle des ORGP et ORP, Cas de la COMHAFAT en tant qu'Organisation intergouvernementale africaine de pêche dans la gouvernance de l'Océan et la promotion de l'utilisation durable des ressources marines vivantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Prof. Naima HAMOUMI Experte en géosciences marines, terrestres et de l'environnement Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) 14h-15h - Dr Tarik IZIRAREN (Secrétaire permanent, Processus des États Atlantiques africains) 15h-16h - M. Mohamed SADIKI (Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT) 16h-17h
Discussions			

Jour 2 : Mardi 30 juin 2026

Module II : La lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée dans le cadre de L'Accord des mesures du ressort de l'Etat du port (AMREP) de la FAO

	Session	Thème	Intervenant
09h00 - 11h00	<u>Session 3 :</u> Principes fondamentaux et opérationnels de l'AMREP	<ul style="list-style-type: none">- Objectifs et portée de l'Accord ;- Procédures d'entrée au port ;- Autorisation et refus d'accès ;- Gestion des cas de refus d'entrée ;- Préparation de l'inspection- Post-inspection- Notification et communication des décisions ;- Échange d'informations avec les États du pavillon- Coopération interinstitutionnelle dans la mise en œuvre AMREP- Evaluation des risques dans le cadre de l'AMREP	- M. Joao Batista NEVES (Expert FAO-PSMA-SCS) <u>09h-13h</u>
	Discussions		
11h00 - 13h00	<u>Session 4 :</u> Outils FAO d'appui à la mise en œuvre de l'AMREP	<ul style="list-style-type: none">- Global Record ; Echange électronique d'informations, Global Information Exchange System (GIES) ; Port-Lex ;- Systèmes électroniques et digitalisation des inspections.- Utilisation intégrée des outils ;- Recherche et vérification d'informations ;- Échanges sécurisés entre administrations.	- M. Joao Batista NEVES (Expert FAO-PSMA-SCS) <u>09h-13h</u>
	Discussions		
13h00 - 14h00	Pause déjeuner		
14h00 - 17h00	<u>Session 5 :</u> Configuration des systèmes SCS et Technologies modernes de surveillance	<ul style="list-style-type: none">- Composantes du système SCS,- Organisation institutionnelle des systèmes SCS- Centres nationaux de surveillance ;- Collecte et gestion des informations halieutiques- Rôle des différents services impliqués et Coordination interinstitutionnelle ;- Contrôle intégré- Méthodologie d'analyse de risque	- M. Abdellatif HMIDANE (Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Maroc) <u>14h-17h</u>

	Discussions
--	--------------------

Jour 3 : Mercredi 01 juillet 2026

Module III : Immersion pratique et visite de terrain

10h30 - 12h30	Visite du port de Larache	Visite des infrastructures et services portuaires
12h30 - 14h00	Pause déjeuner	
14h00 - 16h00	Visite de l'Institut de Technologie des Pêches maritimes de Larache (ITPM Larache)	Visites des/du : <ul style="list-style-type: none">- Ateliers didactiques et pédagogiques- Centre de sécurité maritime- Centre national de vulgarisation

Jour 4 : Jeudi 02 juillet 2026

Module IV : Recherche scientifique, adaptation et modernisation du système halieutique : Résilience climatique, transition énergétique et transformation numérique

Heure	Session	Thème	Intervenant
09h00 - 11h00	Session 6 : Recherche scientifique pour une utilisation durable des ressources marines vivantes	<ul style="list-style-type: none">- Science halieutique : Collecte des données ; analyse et lecture des données, Modèles d'Évaluation des stocks ;- Utilisation durable des ressources marines vivantes : Approche écosystémique ; Approche par précaution, les Aires marines protégées.- Impacts du changement climatique sur les ressources halieutiques	<ul style="list-style-type: none">- Dr Abdelmalek FARAJ (Consultant international) 09h-12h
Discussions			
11h00 - 13h00	Session 7 : Transformation numérique du secteur de la pêche	<ul style="list-style-type: none">- Transformation numérique : Digitalisation, systèmes d'information intégrée, Traçabilité électronique.	<ul style="list-style-type: none">- M. Zoubair ALIMOUCH (Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Maroc) 12h-13h
Discussions			
13h00 - 14h00	Pause déjeuner		
14h00 - 16h00	Session 8 : Chaînes de valeur, marchés et sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none">- Valorisation des produits de la pêche- Commerce, marchés et compétitivité : Exigences d'accès aux marchés internationaux (cas de l'UE)	<ul style="list-style-type: none">- Dr Meriem KHARROUBI (Centre Spécialisé de Valorisation et de Technologie des Produits de la Mer de l'INRH, Agadir, Maroc) 14h-15h- Dr. Atse CASIMIR ERIC AKFFOU (INFOPECHE) 15h-16h (en ligne)
Discussions			

Jour 5 : Vendredi 03 juillet 2026**Module V : Économie bleue durable et inclusive & chaînes de valeur halieutique**

Heure	Session	Thème	Intervenant
09h00 - 10h00	Session 9 : L'émergence d'une économie bleue durable et inclusive régionale	- COMHAFAT : Espace de coopération régionale pour une économie bleue durable et inclusive	- Cdt Driss TAZI (Secrétariat de la COMHAFAT) 09h-10h
	Discussions		
10h00 - 13h00	Session 10 : Pêche artisanale et développement socioéconomique des communautés locales	- Stratégie de développement de la pêche artisanale dans la région COMHAFAT - Organisation de la gestion de l'activité de la pêche artisanale dans la région COMHAFAT - Pêche artisanale et Promotion socio-professionnelle des gens de mer	- M. Lahoussine EL BOUDRARI (Expert Consultant Africa-mar) 10h-12h - M. Abdellah EL ASRI (Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Maroc) 12h-13h
	Discussions		
13h00 - 14h00	Pause déjeuner		
14h00 - 16h00	Session 11 : Sécurité et sauvetage maritime	- Sécurité des navires de pêche - Recherche et Sauvetage des vies Humaines en mer	- M. Mohamed MERZAGUI (Expert maritime, Maroc) 14h-15h - Cdt Driss TAZI (Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT) 15h-16h
	Discussions		
16h00 - 17h00	Questionnaire à renseigner	- Bilan global de la formation et niveau de satisfaction des bénéficiaires	- Etats membres

<p>17h00 - 18h00</p>	<p>Cérémonie de clôture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du rapport de synthèse de la formation, incluant les principaux résultats, les connaissances et compétences acquises, - Evaluation globale de la formation, recommandations et propositions pour les projets futurs de formation ; - Remise des certificats ; - Mot de remerciement des participants ; - Clôture 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapporteurs - Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT
--	------------------------------------	---	--


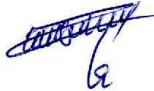


Annexe II : Liste des participants

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA
COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS
AFRICAINS RIVERAINS DE L'Océan
ATLANTIQUE

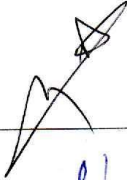

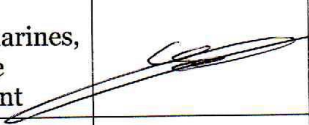


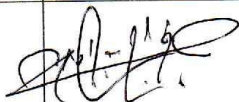

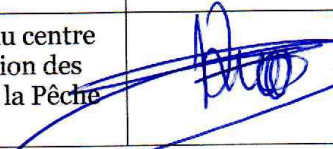


COMHAFAT/ATLAFCO




MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES
COOPERATION AMONG AFRICAN STATES
BORDERING THE ATLANTIC OCEAN

LISTE DE PRESENCE				
Première session de formation régionale sous le thème "Vers une gouvernance intégrée et des systèmes halieutiques durables, intelligents et résilients dans la région COMHAFAT"				
Rabat (Maroc)				
Du 29 juin au 03 juillet 2026				
Hôtel IBIS Agdal-Rabat				
N°	Pays/Organisation	Nom et Prénom	Titre	Signature
1	Bénin	Mr Ezin Philibert AIGBANVI	Directeur de département de l'agriculture de l'élevage et de la pêche des collines/Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche	
2		Mr Parfait Landry GBOKPA BOCO	Chargé de division pêche maritime artisanale à la Direction de la production halieutique/Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche	
3	Côte d'Ivoire	Mr Brou Fernand YAO	Coordonnateur du Projet de Conservation de la Biodiversité Halieutique/MIRAH	
4		Mme Cho Hermance Lentelus DIAHOU NEE GOSSAN	Sous directrice de la pêche maritime /MIRAH	

5	Mauritanie	Mr Amadou DIA	Directeur de la pêche hauturière et côtière/ Ministère des pêches et de l'Economie Maritime	
6		Mr Mamadou DIAGNE	Directeur Général adjoint/Société nationale de distribution de poisson SNDP/Ministère des pêches et de l'Economie Maritime	
7	Guinée	Mr Morlaye SOUMAH	Secrétaire Général /Ministère de la pêche et de l'économie maritime	
8		Mme Fatoumata Saran SYLLA	Directrice Nationale de l'Aménagement des pêcheries/ Ministère de la pêche et de l'Economie Maritime	
9	Sénégal	Mr Magatte NIANG	Technicien supérieur des Pêches et de l'Aquaculture/ Ministère des pêches et de l'économie Maritime	
10		Mme Amy Baba LAME	Technicienne supérieure des Pêches et de l'Aquaculture/ Ministère des pêches et de l'économie Maritime	
11	Togo	Mr Malibida YOMA	Juriste à la Direction des productions halieutiques/Ministère de l'agriculture, de la pêche des ressources animales	

			et de la souveraineté alimentaire	
12	Secrétariat d'Etat chargé de la pêche maritime	Mr Nabil ANWARI	Chef de service de la coopération multilatérale	
13	Université Mohammed V	Mr Miloud LOUKILI	Professeur de Droit International	
14	Université Mohammed VI	Mme Naima HAYMOUMI	Experte en Géosciences marines, terrestres et de l'environnement	
15	Ministère des Affaires étrangères	Mr Tarik IZIRAREN	Secrétaire permanent, Processus des États atlantiques africains	
16	Secrétariat d'Etat chargé de la pêche maritime	Mr Abdellatif HMIDANE	Chef de division de coordination et de suivi de la lutte contre la pêche INN Direction du contrôle des Activités de la Pêche Maritime	
17	Consultant	Mr Abdelmalek FARAJ	Consultant international	
18	Secrétariat d'Etat chargé de la pêche maritime	Mr Zoubir ALIMOUCHE	Divisions des systèmes informatiques	
19	Centre de valorisation des produits de la Pêche	Mme Meryem KHARROUBI	Directrice du centre de valorisation des produits de la Pêche de l'INRH	



20	Africa-mar	Mr Lahoussine EL BOUDRARI	Expert Consultant	
21	Secrétariat d'Etat chargé de la pêche maritime	Mr Abdellah EL ASRI	Chef de la division des gens de mer	
22	Consultant	Mr Mohamed MERZAGUI	Administrateur des affaires maritimes	
23	FAO	Mr Joao BATISTA NEVES	Expert FAO-PSMA- SCS	EN LIGNE
24	INFOPECHE	Mr Atsé Casimir Éric AKAFFOU	Directeur général INFOPECHE	EN LIGNE

Annexe III : Allocution d'ouverture

DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE AU NOM DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA COMHAFAT

**Monsieur le Secrétaire exécutif de la COMHAFAT,
Mesdames et Messieurs les représentants des États membres,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations régionales et
internationales partenaires,
Mesdames et Messieurs les experts et formateurs,
Chers participants,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime de la République de Guinée, **Monsieur Fassou THEA**, Président en exercice de la COMHAFAT à l'occasion de ce stage de formation pluridisciplinaire destiné aux cadres des administrations des pêches des États membres, sous le thème : « **Pour une gouvernance intégrée de l'Océan dans la région COMHAFAT** ».

Je voudrais exprimer mes sincères remerciements au Royaume du Maroc, pays hôte du Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT, pour son engagement constant en faveur de la coopération régionale.

J'exprime également toutes ma gratitude à la COMHAFAT ainsi qu'à tous les partenaires qui ont contribué à l'organisation de cette importante activité, inscrite au titre du programme d'activité de l'année 2026 et traduit la volonté de notre organisation de renforcer les capacités des États membres face aux défis croissants liés à la gestion des espaces marins et côtiers.

Je souhaite enfin une cordiale bienvenue à tous les participants venus de nos différents États membres. Votre présence témoigne de l'intérêt accordé à la construction d'une vision commune et d'une action concertée en faveur de la gestion durable de l'Océan Atlantique africain.

Mesdames et Messieurs,

Les océans constituent un patrimoine commun d'une valeur inestimable. Ils jouent un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire, la création d'emplois, le développement économique, la régulation du climat et la préservation de la biodiversité.

Pour nos pays africains riverains de l'Atlantique, les ressources marines vivantes représentent une source essentielle de revenus et de bien-être pour des millions de citoyens.

Cependant, ces ressources sont aujourd'hui confrontées à de nombreux défis notamment : la surexploitation de certains stocks halieutiques, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, les effets du changement climatique, la pollution marine ainsi que la dégradation des écosystèmes côtiers.

À ces défis environnementaux s'ajoutent la multiplication des usages de l'espace maritime et les risques de conflits entre les différentes activités : pêche artisanale et industrielle, transport maritime, exploitation énergétique, tourisme, conservation de la biodiversité, infrastructures portuaires et aménagement du littoral.

Ces enjeux sont étroitement liés. Ils ne peuvent donc plus être traités séparément, à travers des politiques exclusivement sectorielles.

Face à ces enjeux, le renforcement de la gouvernance des océans et la gestion durable des ressources marines vivantes apparaissent comme des priorités stratégiques incontournables.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente formation. Elle vise à doter les cadres des administrations des pêches des connaissances, des compétences techniques et des outils managériaux nécessaires pour relever les défis actuels et futurs du secteur. Elle constitue également une opportunité privilégiée de partage d'expériences, de bonnes pratiques et de renforcement de la coopération régionale entre les États membres de la COMHAFAT. Les thématiques prévues et la visite de terrain dans le cadre de ce stage justifient significativement l'engagement de la COMHAFAT à la transformation stratégique visant à renforcer sa contribution à la gouvernance régionale, intégrée des océans.

Cette gouvernance intégrée de l'océan nous permettra sans nul doute de concilier la conservation des écosystèmes marins avec le développement durable des activités économiques, dans le respect des engagements internationaux, Elle s'inscrit également dans la mise en œuvre de l'économie bleue durable et des grands instruments internationaux relatifs à la gouvernance des océans.

Mesdames et Messieurs,

La gouvernance intégrée de l'océan ne peut réussir sans des ressources humaines qualifiées, une coopération renforcée entre les États, un partage des connaissances et une vision commune de notre avenir maritime.

C'est pourquoi, la réussite des politiques publiques dans le domaine des pêches repose en grande partie sur la qualité du capital humain. Des administrations compétentes, innovantes et performantes sont indispensables pour assurer une gestion efficace des ressources halieutiques, promouvoir l'économie bleue durable et contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux relatifs à la conservation et à l'utilisation durable des océans.

Je suis convaincu que les échanges qui auront lieu au cours de cette session permettront aux participants d'acquérir des compétences nouvelles, de renforcer nos capacités d'analyse et de décision, et de développer une vision commune des actions

à entreprendre pour une gouvernance intégrée et responsable de nos espaces maritimes.

Je vous invite donc à participer activement aux travaux, à partager les expériences respectives et à tirer le meilleur profit de cette opportunité de formation afin que les acquis puissent être valorisés au sein de nos institutions et bénéficier durablement à nos pays.

La qualité des experts mobilisés, l'engagement des participants et la richesse des échanges attendus me permettent de fonder l'espoir que les objectifs de cette formation seront pleinement atteints

Sur ces mots, je déclare officiellement ouverts les travaux du stage de renforcement des capacités techniques et managériales des cadres des administrations des pêches des États membres de la COMHAFAT, sous le thème : « **Pour une gouvernance intégrée de l'Océan dans la région COMHAFAT** ».

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe IX : Allocution au nom des participants

"On dit souvent que l'océan sépare les continents... mais ici, grâce à la COMHAFAT, l'océan est le lien puissant qui unit nos nations africaines."

Monsieur le Président en exercice de la COMHAFAT, présentement représenté par M le Secrétaire Général du Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime de la République de Guinée

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT,

Mesdames et Messieurs les membres du personnel du Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT,

Mesdames et Messieurs les éminents formateurs, experts

Chers collègues représentant les États membres de la COMHAFAT bénéficiaires de cette formation,

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités, tout protocole respecté,

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, de porter la voix de l'ensemble des participants ici présents. C'est un immense honneur de prendre la parole aujourd'hui pour exprimer notre profonde gratitude au terme de cette session.

Nous tenons, en premier lieu, à rendre **un hommage déférent à Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI** que Dieu l'assiste et à exprimer notre profonde gratitude au **Gouvernement et au peuple marocains** pour leur soutien, leur disponibilité et leur contribution déterminante à la réussite de cette formation. Nos sincères remerciements s'adressent également au **Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime** pour son engagement effectif durant cette formation et pour le précieux partage par ses hauts responsables de l'expérience marocaine réussie dans les différents domaines abordés de la chaîne de valeur halieutique

Nous vous remercions pour l'accueil exceptionnel et la légendaire hospitalité qui ont jalonné notre séjour dans le Royaume.

Nos vifs remerciements s'adressent ensuite à la COMHAFAT et à son Secrétariat Exécutif. Nous saluons son engagement constant pour le développement des compétences africaines et la promotion d'une gouvernance moderne de nos océans. Grâce à la coopération agissante, cette session régionale – axée sur le thème de la « **Gouvernance intégrée de l'océan** » – a été une véritable réussite. Elle nous a permis de renforcer nos acquis de manière transversale et pluridisciplinaire.

Pendant ces cinq (5) jours, nous avons exploré des défis majeurs : du cadre juridique international à la recherche scientifique, en passant par la résilience climatique, la transition énergétique et la transformation numérique. Nous avons également appréhendé les outils modernes de surveillance des pêches, de lutte contre les formes de pêche illégale non réglementée et non autorisée (INN) et les fondements d'une économie bleue durable.

Aujourd'hui, gestionnaires des pêches et agents de contrôle que nous sommes, repartons parfaitement outillés pour impulser le développement halieutique dans nos pays respectifs. Nous émettons le vœu que cet effort remarquable de renforcement des capacités des cadres africains soit pérennisé.

Mesdames et Messieurs,

Le programme de la formation a été particulièrement apprécié pour son caractère **complet, multidisciplinaire et opérationnel**, permettant de mieux appréhender les défis communs auxquels sont confrontés les États membres et de souligner le rôle essentiel de la coopération régionale en faveur d'une **gouvernance intégrée de l'Océan et une utilisation durable des ressources halieutiques**. C'est pourquoi, au nom de toute la promotion, je prends un engagement ferme devant vous : dès notre retour, nous restituerons et partagerons ces acquis avec nos collègues. Nous sommes déterminés à mettre en pratique ces enseignements pour relever les défis de nos États.

Je tiens également à saluer la qualité de nos formateurs. Merci pour votre générosité, votre rigueur et la transmission de votre savoir.

Nos remerciements vont tout droit à Monsieur le Directeur de l'Institut Technologique des Pêches Maritimes (ITPM) de Larache, ainsi qu'à ses équipes, pour leur accueil chaleureux lors de notre visite de terrain. Cette immersion nous a permis de constater l'immense potentiel du Royaume du Maroc en matière de formation professionnelle de pêche maritime.

Nous adressons notre reconnaissance à l'ensemble du personnel de la COMHAFAT pour l'excellence de l'organisation. Enfin, nous remercions chaleureusement le personnel de l'hôtel Ibis de Rabat ainsi que les équipes techniques, dont l'implication discrète mais essentielle a garanti la réussite logistique de cet événement.

À vous, chers collègues, bénéficiaires de cette formation, je dis un grand merci. La richesse de nos échanges et nos partages d'expériences ont été inestimables. Au-delà des cours, c'est une véritable synergie africaine que nous avons bâtie.

Vive la COMHAFAT !

Vive la coopération halieutique régionale !

Je vous remercie.

Annexe IX : Allocution de clôture

DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE AU NOM DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA COMHAFAT

**Mesdames et Messieurs les représentants des États membres de la
COMHAFAT,**

Monsieur le Secrétaire exécutif de la COMHAFAT,

Mesdames et Messieurs les experts et formateurs,

Chers participants,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un sentiment de profonde satisfaction et de fierté que je prononce, au du Président en exercice de la COMHAFAT, Monsieur Fassou THEA le discours de clôture de cette session régionale de formation consacrée au thème : « **Pour une gouvernance intégrée de l'Océan dans la région COMHAFAT** ».

Je tiens, en premier lieu, à exprimer ma profonde gratitude au Royaume du Maroc pour l'accueil chaleureux et les installations de qualité qui ont permis la tenue de cette session à Rabat. Je remercie également le Secrétariat Exécutif pour l'organisation irréprochable de cette session.

Pendant cette session, nous avons ensemble, les représentants des États membres, des experts, des scientifiques et des professionnels du secteur maritime et halieutique, posé des jalons essentiels pour l'avenir de nos océans. Les communications et partage d'es expériences ont démontré avec force que la préservation de nos ressources halieutiques et la gestion durable de nos écosystèmes marins ne peuvent se concevoir sans une approche intégrée, concertée et solidaire.

Je voudrais, au nom du Président en exercice, Monsieur Fassou THEA, de la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique, adresser mes chaleureuses félicitations à l'ensemble des participants pour leur assiduité, leur disponibilité et la qualité de leurs contributions.

Je tiens également à exprimer notre profonde reconnaissance aux intervenants pour la qualité et la richesse des communications ainsi que la capacité à favoriser les échanges qui permettent d'apporter les meilleures réponses aux défis auxquels notre espace océanique commun est confronté.

Mes remerciements vont également aux partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à toutes les institutions qui accompagnent la COMHAFAT dans ses efforts en faveur d'une gouvernance durable, intégrée et responsable des océans.

Mesdames et Messieurs,

Les différents thématiques brillamment développés nous prouvent à suffisance que la gouvernance intégrée de l'océan n'est plus une option mais une nécessité absolue pour la sauvegarde de notre écosystème marin.

Cela suppose une vision globale, cohérente et coordonnée de l'ensemble des activités exercées en mer et sur le littoral. Elle nécessite la participation de tous et repose sur la science, le droit, la concertation, la transparence et la responsabilité.

C'est précisément dans cette perspective que la COMHAFAT trouve toute sa raison d'être.

La COMHAFAT constitue aujourd'hui un espace privilégié de dialogue, de concertation, de partage d'expériences et de mobilisation en faveur des intérêts communs des États africains riverains de l'océan Atlantique.

J'ose croire avec l'engagement et le soutien de tous, notre institution continuera à soutenir les initiatives de formation, de recherche, de coopération scientifique indispensables à la construction d'une véritable gouvernance intégrée de l'océan.

Elle doit également s'impliquer à jouer pleinement son rôle de cadre régionale pour accompagner les États membres dans la mise en œuvre des instruments internationaux relatifs à la gouvernance de océans qui nous unit par la géographie, par l'histoire et par les intérêts communs que nous partageons.

Chers participants,

Cette session de formation qui va certainement se poursuivre pour les autres États membres anglophone et lusophone doit être pour nous le renforcement de la dynamique de concertation fiable pour mettre en œuvre de manière efficace et efficiente les instruments internationaux à l'effet de protéger notre écosystème marin.

Il nous revient en qualité de relais de la gouvernance intégrée de l'océan dans nos pays d'assurer la valorisation des connaissances acquises et les expériences partagées.

Dans la même logique de partage et d'échange d'expérience, je vous recommande de capitaliser sur ce lien professionnel et le réseau d'experts pour favoriser les échanges d'informations, l'entraide technique et la mise en place d'initiatives communes entre les États membres.

Je vous invite en outre, d'orienter les efforts concertés pour réussir cette dynamique et volonté de gouvernance intégrée de l'océan sur :

- le renforcement des capacités humaines et institutionnelles,
- l'amélioration de la collecte,
- le partage et l'utilisation des données scientifiques nécessaires à la prise de décision,
- la modernisation des systèmes de suivi, de contrôle et de surveillance,
- la prévention des conflits d'usage et de garantir une utilisation équilibrée des espaces marins et

- l'implication effective des communautés de pêcheurs, les femmes transformatrices, les jeunes et les populations côtières aux prises de décisions concernant la gestion des ressources marines.

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais renouveler mes félicitations à tous les participants et leur souhaiter plein succès dans la mise en application des connaissances acquises.

Je vous souhaite également un excellent retour dans vos pays respectifs, auprès de vos familles et de vos collègues.

Je formule les vœux de voir cette session régionale renforcer notre engagement commun en faveur d'un océan sain, productif, résilient et durable.

C'est sur cette note d'espoir, de responsabilité et de solidarité que je déclare, au nom du Président en exercice de la COMHAFT, Monsieur Fassou THEA, officiellement close la **Session régionale de formation 2026 consacrée au thème : « Pour une gouvernance intégrée de l'Océan dans la région COMHAFAT »**.

Vive la coopération entre les États membres de la COMHAFAT !

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe X : Reportage photographique

















